

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à 19h00 se sont réunis dans la salle du conseil les membres du Conseil municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de M. Philippe OBADIA, Maire Les Barils, dûment convoqués.

Présents : Patrick PAUCHET, Gilles MARTIN, Alain BRUNET, Hélène DELERIS, Ghislaine POLPRE, Michèle POTIER, Hubert PRIVÉ Alain RATTIER, Damien SCHAEFLE.

Absent excusé : Stéphane SERGENT pouvoir à Hélène DELERIS

Secrétaire de séance : Patrick PAUCHET

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Demandes de subvention
- Organisation du repas des aînés
- Calendrier des manifestations organisées par la mairie
- Questions diverses

Approbation du dernier procès-verbal

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres.

Demandes de subvention

M. le Maire fait part qu'une commission des finances sera créée lors d'un prochain conseil.

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'octroi de subventions aux associations pour lesquelles elles sont conditionnées à la complétude du dossier de demande.

1- L'association BAC (Barils Arts et Cultures) a déposé un dossier de demande de subvention pour l'année 2024 d'un montant de 1 500 €. Pour mémoire, le montant de la subvention accordée à cette association en 2023 était de 900 € ajoutée d'une subvention exceptionnelle de 400 € pour l'organisation de l'exposition Poulbot.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire et d'Hubert PRIVE,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accorder et de fixer le montant de la subvention 2024 à l'association BAC à la somme de 1 500 €.

Après débat, le Conseil Municipal, à la majorité (deux voix contre)

- **DECIDE** d'accorder et de fixer le montant de la subvention à **1 500 €**.

2- L'association Les Barils Loisirs a déposé un dossier de demande de subvention pour l'année 2024 d'un montant de 3 200 €. Pour mémoire, le montant de la subvention accordée à cette association en 2023 était de 3 000 €.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accorder et de fixer le montant de la subvention 2024 à l'association les Barils Loisirs à la somme de 3 200 €.

Après débat, le Conseil Municipal, à la majorité (deux voix contre)

- **DECIDE** d'accorder et de fixer le montant de la subvention à 3 200 €.

Il est rappelé qu'il est important que la mairie accompagne dans la mesure du possible les deux associations communales qui participent au dynamisme de notre vie locale en tenant naturellement compte de nos contraintes budgétaires.

3- Il est présenté une demande de subvention émanant de l'association de la Maison Médicale de Bourth, constituée de professionnels de santé impliqués dans les phases de conception et de fonctionnement de la maison de santé. En l'absence de montant, M. le Maire propose d'attribuer une aide d'un montant de 50 €.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accorder et de fixer le montant de la subvention à 50 €.

4- Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-DECIDE de reconduire les subventions suivantes :

AMIS MONUMENTS ET SITES EURE	50,00
CHEMINS D'ENFANCE	50,00

ASSOCIATION CHARLINE	75,00
LES RESTAURANTS DU COEUR	200,00
SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX	50,00

-DECIDE d'apporter une aide financière aux jeunes participant à des activités extra-scolaires d'un montant de 50 € à

BERTIN Noé - activité sportive
MERCIER Lucie - activité sportive
PAPIN Léna - activité sportive

Monsieur le Maire propose d'augmenter le montant de l'aide attribuée à des jeunes participant à des séjours pédagogiques en le portant à 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accorder et de fixer le montant de la subvention à 100 €.

Organisation du repas des aînés

26 convives seront présents dont 3 jeunes qui participeront au service.

Calendrier des manifestations organisées par la mairie dans les semaines et mis à venir

M. le Maire les énumère :

- Chasse aux œufs : dimanche 31/03
- Animation un vendredi par mois à la bibliothèque : 3/05 à partir de 17 h
- Concert DECI-DELA : 3/05 à 20h30
- Promenade citoyenne et ramassage des déchets : 04/05
- Balade à vélo autour des Barils : 26 mai à 10 h
- Fête des voisins dans le jardin de la Maison des Barils : 31/05 à partir de 19h30
- Tournoi de foot et de pétanque intergénérationnel : 30/06 à 15 h à la Prairie
- Fête Nationale : 14 juillet à 18 h
- lancer de Barils : 14 juin et 14 juillet
- La Dictée : 23/08 à 18 h
- Nos habitants ont du talent : du 16 au 25/08 : Exposition à la Maison de Barils en partenariat avec BAC et Hubert Privé.

Questions diverses

1. Monsieur le Maire propose de confier la réfection du panneau identitaire au graphiste Yves Montron qui connaît très bien notre territoire puisqu'il a déjà effectué ce travail dans des villages des environs. Son devis sera présenté au prochain conseil.

2- Hubert Privé rend compte des travaux en cours à Center Parcs.

M. le Maire rencontrera l'investisseur "Batipart" à Paris jeudi 28 mars prochain pour échanger sur le devenir du château des Bois Francs.

3- Hubert Privé souhaiterait élaborer un calendrier commun des manifestations organisées aussi bien par la mairie, par Les Barils Loisirs ainsi que par Barils Arts et Culture. Ce calendrier annuel pourrait être affiché au dos du nouveau panneau identitaire.

Il fait également part que depuis l'installation du portique, l'aire de jeux est plus fréquentée. Il serait d'ailleurs opportun de signaler par un panneau cette aire de jeu.

Il souhaiterait que le panneau identitaire de la rue des Bois Francs soit transformé pour plus de visibilité.

Au vu du montant du devis pour la restauration du four à pains, il suggère que d'autres devis soient demandés.

Par souci d'efficacité, les panneaux signalant la limitation de vitesse à 30 km/h rue des Bois Francs seront repositionnés.

Une information relative à la prolifération des chenilles processionnaires et des frelons asiatiques sur le territoire communal, sera transmise afin de sensibiliser nos habitants.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15

PROCHAIN CONSEIL : 29/03/2024

Philippe OBADIA	Patrick PAUCHET	Gilles MARTIN
Alain BRUNET	Ghislaine CHABLE	Hélène DELERIS pouvoir de Stéphane SERGENT
Michèle POTIER	Hubert PRIVÉ pouvoir à Philippe OBADIA	Alain RATTIER
Damien SCHAEFLE	Stéphane SERGENT, pouvoir à Hélène DELERIS	